



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Le Sous-Directeur général  
pour les Relations extérieures et l'Information du public**

Aux Secrétaires généraux des  
commissions nationales pour l'UNESCO

Réf. : ERI/NCS/NAC/11.206

21 OCT. 2011

Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Secrétaire général,

À la veille de la 36<sup>ème</sup> session de la Conférence générale, je souhaiterais vous informer des récents développements vous concernant ce mois-ci.

**187<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif**

Quelques éléments essentiels sont ressortis du Rapport de l'Évaluation externe indépendante (EEI) lors de la 187<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif.

*Examen du nouveau processus de consultations régionales sur le C/4 et le C/5 (187 EX/17 partie III et add.)*

En effet, le Conseil exécutif à sa 187<sup>ème</sup> session a recommandé à la Conférence générale de maintenir l'organisation actuelle des consultations régionales avec les commissions nationales sur le C/4 et C/5 pour la période transitoire de 2012-2013. Ces consultations sur le C/5 auraient ensuite lieu tous les quatre ans à compter de 2016.

Néanmoins, l'organisation de ces consultations régionales sera revue à l'échéance de la 191<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif (printemps 2013). Le cycle, le format, la structure, le coût et les résultats escomptés feront partie de cette révision du processus de consultations.

*Projet de cadre directeur pour les partenariats stratégiques : vers une stratégie de l'UNESCO pour les partenariats (187 EX/17 partie IV)*

Dans le cadre du suivi des recommandations de l'EEI, un projet de cadre directeur pour les partenariats stratégiques a été examiné lors de la 187<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif et sera soumis à la 36<sup>ème</sup> session de la Conférence générale. Il s'appuie sur la "nécessité pour l'UNESCO d'élaborer un cadre directeur et d'obligation redditionnelle global pour les partenariats stratégiques qui soit tourné vers la société civile, les communautés d'experts et le secteur privé". En outre, ce projet de cadre souligne toute l'importance du rôle de liaison des commissions nationales avec les partenaires nationaux y compris le secteur privé.

*Nouvelles Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales (187 EX/37)*

Je souhaite également vous mentionner le projet de nouvelles Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales qui s'inscrit dans une volonté de favoriser davantage l'interaction avec la société civile. Ce projet de nouvelles directives vise à fournir un cadre simplifié dans lequel le partenariat avec les ONG pourra se développer dans des conditions mieux adaptées.

Il est évident que les commissions nationales doivent jouer un rôle primordial, en tant qu'interlocuteurs privilégiés des ONG, dans l'instauration d'une véritable culture de partenariat permettant à l'UNESCO de légitimer son action, d'atteindre ses objectifs et d'accroître sa visibilité.

### **Examen de la coopération de l'UNESCO avec les commissions nationales**

Le 30 septembre dernier, je partageais avec vous le document d'information de la Conférence générale concernant l'examen de la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales pour l'UNESCO (Document 36 C/INF.16).

Plus récemment, je vous ai envoyé par courriel le projet de Rapport intégral de cet examen sur lequel vous êtes invités à faire part de vos commentaires et suggestions. Je souhaiterais ainsi, par avance, réitérer mes sincères remerciements pour votre participation essentielle à la réussite de cet exercice dont l'échéance est fixée au 18 novembre 2011. Il est important que vous donniez votre avis pour contribuer à améliorer les relations entre le Secrétariat de l'UNESCO et les commissions nationales, à apporter des réponses sur votre rôle et sur la façon dont le Secrétariat coopère avec vous.

A cet égard, je tiens à vous assurer que vos contributions seront prises en compte lors de la finalisation du Rapport et le Secrétariat est à votre disposition pour en assurer le suivi en coopération avec vous et les Délégations permanentes.

Nous aurons l'occasion de discuter tous ces points et bien d'autres questions afférentes à votre mandat ainsi que vos préoccupations à l'occasion de la Réunion interrégionale des commissions nationales du 24 octobre et dans le cadre de la Commissions PRX de la 36<sup>ème</sup> Conférence générale.

### **[www.unesco.int](http://www.unesco.int)**

En reconnaissance du rôle important joué par les commissions nationales, je souhaite attirer votre attention sur la mise à jour du site web [www.unesco.int](http://www.unesco.int), qui mentionne désormais que ce site est conçu pour "les Etats membres et leurs Commissions nationales". Vous y trouverez toute l'information nécessaire lors de la Conférence générale, notamment les documents, les calendriers, les discours, et même des liens vers les sites web de vos commissions nationales.

## Les prochaines publications de l'UNESCO

• *L'UNESCO et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) publient la collection africaine "Bouba et Zaza" en partenariat avec la Fondation Michel Lafon.*

La collection intergénérationnelle Bouba et Zaza, -"Cultures d'enfance"- n'hésite pas à aborder des thèmes graves malgré la jeunesse du public auquel elle s'adresse (3/8 ans). Aussi, à travers la fiction, les histoires abordent des sujets actuels qui affectent la vie des familles africaines et que les parents n'osent pas toujours aborder. Parmi ceux-ci figurent le problème des guerres et des conflits, de la pandémie du VIH/ SIDA, de l'eau et de la protection de l'environnement.

• *"Les femmes et la profession enseignante : le débat sur la 'féminisation'", disponible uniquement en anglais, est publiée par le Secrétariat du Commonwealth et l'UNESCO.*

Cette étude sur la féminisation de la profession enseignante au sud de la planète présente une vue d'ensemble de tendances et de questions décisives sur ce phénomène dans des pays du Commonwealth. Elle se divise en deux parties : une partie analytique de multi-pays et une seconde sur des études de cas du rôle des enseignantes dans l'expansion des systèmes éducatifs de pays tels que : Dominique, Inde, Lesotho, Samoa et Sri Lanka.

## Nominations des Présidents et Secrétaires généraux des commissions nationales (septembre - octobre 2011)

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, Hon. Theo Zurenuoc, Ministre de l'Education, a été nommé Président, succédant à Hon. James Marape.

Au Pakistan, M. Muhammad Ikrama a été nommé Secrétaire général.

En Turquie, M. Mehmet Ocal Oguz a été nommé Président, succédant à M. Nabi Avci.

En Guinée, M. Ibrahima Solo Conde a été nommé Secrétaire général, succédant à Mme Hadja Aïssatou Lamarama.

Au Rwanda, Dr Fidèle Ndahayo a été nommé Président, succédant à Dr Rose Gasibirege-Gasakure.

Au Luxembourg, M. Alex Langini a été nommé Secrétaire général, succédant à M. Paul Klein.

En Libye, le Conseil national de transition (CNT) a informé le Secrétariat que M. Bahkul Eliagoubi a été nommé Secrétaire général

En attendant vivement de vous revoir la semaine prochaine, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.



Eric Falt